

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Pour le recrutement d'un consultant (individuel ou firme) chargé de mener l'évaluation mi-parcours du Programme RESET dans ses zones d'intervention au Nord Kivu (Beni) et en Ituri (Territoire d'Irumu)

Numéro de la passation : PR 164555
Nom de la passation : Recrutement d'un consultant national pour l'évaluation mi-parcours du programme RESET à Beni et Irumu
Langue(s) de correspondance : Français
Lieu de livraison : 1. Mercy Corps Bunia : 02 Avenue Boulevard 2., Q. Lumumba, Commune Mbunya, Province de l'Ituri, RDC et 2. Mercy Corps Beni : Rue Recodi, avenue Karisimbi, Quartier Résidentiel, Commune Bungulu, Ville de Beni, Nord Kivu en RDC
Date de publication: 09 mars 2026
Date limite pour la soumission de l'offre : 18 mars 2026
Soumettre les offres en version électronique via l'adresse mail drctendersubmissions@mercycorps.org ou en version papier sous plis fermé au bureau de Mercy Corps Bunia : 02 Avenue Boulevard 2., Q. Lumumba, Commune Mbunya, Province de l'Ituri, RDC ou Beni sis Rue Recodi, avenue Karisimbi, Quartier Résidentiel, Commune Bungulu, Ville de Beni, Nord Kivu en RDC avec la mention « PR 164555 Evaluation mi-parcours Programme RESET annuelle » en objet du mail ou sur l'enveloppe. (Un seul mode de soumission suffit pour transmettre votre offre)

Mercy Corps se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute offre en retard

RESUME DE LA PASSATION

Mercy Corps souhaite recruter un consultant individuel ou une firme pour effectuer **l'évaluation mi-parcours du programme RESET à Beni et à Irumu.**

Mercy Corps invite toute personne physique ou morale, remplissant les critères requis, qui le désire, à soumettre sa proposition pour le service décrit et résumé dans le présent appel à manifestation d'intérêt et ce, conformément aux procédures et conditions applicables **au plus tard ce 18 mars 2026.**

Critères Standards d'Eligibilité

Afin d'attester de leur existence légale, les personnes physiques ou morales souhaitant soumettre leurs offres devront OBLIGATOIREMENT fournir dans leurs dossiers d'offre, les documents suivants :

1. **Notification du numéro d'impôt** ou Disposer d'un des documents suivants mentionnant le numéro d'impôt : attestation de la situation fiscale en cours de validité, preuve de paiement des obligations fiscales du redevable, attestation de gestion par la CDI (Pour les Entreprises/associations/profession libérale)
2. **Enregistrement au Registre de Commerce et de Crédit Mobilier, RCCM** et à partir de 20 000 USD de capital, les Statuts notariés pour les sociétés commerciales (pour les Entreprises)
3. **Preuve de paiement des impôts professionnel et exceptionnel sur les rémunérations de moins de trois mois** (pour les entreprises et Asbl) ou Attestation de la situation fiscale en cours de validité (pour les entreprises)
4. **Coordonnées bancaires** : Nom de la banque ; Direction générale de la Banque ; Swift Code ; Code Branch ; compte bancaire (pour les entreprises/associations/profession libérales)
5. **Preuves d'assujettissement à la TVA** : déclaration de la TVA auprès de la DGI ou CDI ou preuves de paiement mensuel auprès de la DGI ou CDI (trois derniers mois) ou encore Preuve de présence de l'entreprise sur le répertoire de la DGI des redevables et contribuables actifs assujettis à de la TVA (pour les entreprises commerciales)
6. Statuts notariés (pour les associations)

7. ASBL au niveau provincial : **Certificats d'enregistrement** : division de la justice, division du plan et des affaires sociales (non obligatoires si autorisation provisoire du Gouverneur de province présentée seule, (pour les associations))
8. ASBL au niveau national : **Personnalité juridique finale** (Arrêté du ministre national de la justice ou F92).

#	Documents requis pour l'Evaluation technique
1	<u>CV des personnes clés + copies des diplômes</u>
2	<u>Résumé des expériences passées dans des études similaires</u>
3	<u>Le calendrier claire et réaliste</u>
4	<u>Références des missions similaires, avec adresses emails professionnelles et numéros de téléphones de plus ou moins 3 derniers clients : contrats etc.</u>
5	<u>Lettre d'intention</u>
6	Offre technique avec une description détaillée et précise reprenant la compréhension des termes de référence selon le consultant, la méthodologie (qualitative) proposée pour la mission, le chronogramme prévisionnel des activités, une brève présentation de l'équipe des consultants avec leurs expériences professionnelles (CV de chaque membre de l'équipe).
7	Offre financière ou Liste des prix détaillée reprenant les détails des honoraires du consultant en rapport avec l'enquête, coûts de production de différents documents de travail (rapport) ainsi que les modalités de paiement.

TERMES DE REFERENCE POUR L'ÉVALUATION MI-PARCOURS DU PROGRAMME RESET (RESPONSIVE STABILISATION THROUGH TRANSITION)

Période évaluée : Juillet 2024- Mars 2026

Période de l'évaluation : 15^{er} mars – 4 avril 2026

Intitulé du programme : Responsive Stabilisation Through Transition – RESET

Zones d'intervention : Beni (Nord-Kivu) et Irumu (Ituri)

Durée/financement : 3 ans, FCDO/PACS, budget total : 10 M GBP

Type de contrat : Consultance nationale

Durée estimée : 25 jours ouvrables

1. CONTEXTE

Mercy Corps met en œuvre en RDC le programme « Responsive Stabilisation Through Transition – RESET », financé par le FCDO dans le cadre du PACS, pour une durée de 3 ans et un budget de 10 millions GBP. Le programme intervient dans les zones de Beni (Nord Kivu) et Irumu (Ituri), avec un ancrage fort sur la stabilisation, la cohésion sociale, la gouvernance locale et la réintégration socioéconomique des populations à risque et ex-combattants.

RESET vise à générer des améliorations mutuellement renforçant es de la cohésion sociale, de la relation de confiance entre communautés et État et de la stabilité locale, à travers deux grands résultats stratégiques :

- **SO1** : Les communautés ont renforcé leur résilience aux conflits.
- **SO2** : La confiance et la redevabilité entre l'État et la société sont améliorées.

L'évaluation à mi-parcours du programme **RESET** est prévue à la fin de la deuxième année de mise en œuvre (mars 2026). Elle a pour objectif d'examiner les progrès réalisés, d'analyser les changements observés et d'identifier les leçons apprises afin de renforcer l'efficacité et la durabilité des interventions du programme. Cette évaluation vise également à informer les ajustements nécessaires pour la suite du projet et à contribuer à la consolidation de la paix et de la cohésion sociale dans les zones d'intervention, notamment les territoires de Beni et d'Irumu.

L'évaluation sera menée de manière externe par un(e) consultant(e) ou un cabinet indépendant, garantissant l'objectivité et l'impartialité des analyses. Le/la consultant(e) travaillera en étroite collaboration avec les équipes MEAL du consortium RESET et en liaison avec la coordination du département PQEL de Mercy Corps, afin d'assurer la qualité méthodologique des données collectées et des rapports produits.

2. OBJECTIFS DE L'ÉVALUATION À MI-PARCOURS

Le but de l'évaluation à mi-parcours est de déterminer les progrès accomplis vers les résultats attendus et identifier les ajustements nécessaires pour maximiser l'impact dans la période restante.

Objectifs spécifiques :

De manière spécifique les thèmes ci-après seront abordés :

- **Apprécier la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'efficience et la durabilité du programme :** L'évaluation analysera dans quelle mesure les interventions de RESET restent adaptées au contexte sécuritaire, aux dynamiques locales et aux besoins des groupes cibles, ainsi qu'aux politiques et interventions d'autres acteurs. Cette analyse intégrera les dimensions transversales de genre, inclusion sociale, jeunesse, localisation, coopération, redevabilité et sensibilité aux conflits. Elle examinera également le niveau d'atteinte des résultats du cadre logique, en comparant les données baseline–midline pour le rapport mi-parcours et en considérant l'évolution annuelle (année 2) pour le rapport de performance.
- **Mesurer les progrès réalisés et analyser la performance programmatique :** l'évaluation identifiera les changements observés en matière de cohésion sociale, perceptions de paix, confiance envers les autorités, qualité des services, engagement des jeunes et inclusion socioéconomique des groupes cibles. Elle analysera la contribution probable du programme à ces changements, en triangulant les données quantitatives et qualitatives et en évaluant la mise en œuvre, la coordination, les partenariats et l'adaptation aux contextes nationaux. Cette analyse sera intégrée à la fois dans le rapport annuel de performance et dans le rapport à mi-parcours.
- **Apprécier la qualité du système de suivi, d'apprentissage et de gestion adaptative :** l'évaluation examinera l'utilisation des données issues du monitoring régulier, VIT, SAPRA, enquêtes de perception et études thématiques pour orienter les décisions stratégiques et opérationnelles. Elle identifiera les forces, les limites et les leçons apprises dans la conception, la mise en œuvre et la coordination du programme, afin de renforcer l'efficacité et la pertinence des interventions dans la période restante.
- **Identifier les succès, défis, risques et opportunités :** l'évaluation mettra en évidence les réalisations techniques, les bonnes pratiques et innovations, ainsi que les défis et risques qui peuvent entraver l'atteinte des résultats. Cette analyse servira à capitaliser les leçons apprises et à proposer des recommandations concrètes pour l'ajustement des stratégies et approches du programme.
- **Formuler des recommandations stratégiques et opérationnelles :** sur la base des analyses, l'évaluation proposera des recommandations hiérarchisées pour : ajuster les approches et cibles pour maximiser l'atteinte des résultats d'ici la fin du programme, renforcer la redevabilité et l'appropriation locale, consolider la durabilité des mécanismes et structures soutenus par RESET, orienter la conception et la mise en œuvre de futurs projets similaires.

Ces objectifs spécifiques guideront à la fois la production du rapport annuel de performance, qui fournit une mise à jour régulière des progrès et indicateurs du programme, et le rapport d'évaluation à mi-parcours, qui approfondit l'analyse des changements observés, la performance programmatique et les ajustements stratégiques nécessaires.

En plus, l'évaluation à mi-parcours abordera les thématiques suivants :

- **Redevabilité** : analyser la performance du programme RESET et la réalisation des résultats à mi-parcours, notamment : le respect des principes OCDE pour l'évaluation des interventions, l'accès des communautés aux services de protection et de soutien, afin de prévenir l'escalade des conflits, le suivi des indicateurs du cadre logique à partir de la baseline et des enquêtes annuelles.
- **Participation** : examiner l'implication des parties prenantes (structures communautaires, autorités locales, officiers de sécurité, bénéficiaires directs) dans la mise en œuvre du programme, et comment cette participation influence l'atteinte des résultats.
- **Apprentissage** : identifier les raisons des succès ou des limites dans l'atteinte des résultats, documenter les bonnes pratiques et les leçons apprises, et proposer des recommandations pour ajuster les approches et renforcer l'efficacité des interventions. Les observations seront diffusées activement pour informer la planification et la gestion adaptative du programme.

3. PORTÉE

- **Période couverte** : Juillet 2024 jusqu'à mars 2026.
- **Couverture géographique** : Beni (ville/territoire) et territoire d'Irumu (Ituri). La méthodologie explicitera la gestion des risques (accès, approches à distance si nécessaire).
- **Bénéficiaires / parties prenantes** : ménages des communautés cibles, jeunes, femmes, ex-combattants, autorités locales, leaders, structures appuyées (comités de paix, CLSP/LCPS, commissions foncières, coopératives, paralegals, etc.).

4. CRITÈRES D'ÉVALUATION ET QUESTIONS CLÉS

1. Pertinence

- Dans quelle mesure les objectifs et approches de RESET demeurent-ils adaptés au contexte sécuritaire et institutionnel actuel des zones d'intervention ?
- Les interventions répondent-elles toujours aux besoins prioritaires des communautés, notamment en matière de cohésion sociale, gouvernance locale, engagement des jeunes et réintégration socioéconomique ?
- Les groupes cibles (jeunes, populations à risque, ex-combattants, autorités locales) considèrent-ils les activités comme pertinentes et alignées sur leurs réalités ?

2. Cohérence

- Dans quelle mesure RESET est-il aligné avec les politiques et cadres nationaux et provinciaux (notamment le PDDRCS) ainsi qu'avec les stratégies locales de stabilisation ?
- Comment le programme s'articule-t-il avec les interventions d'autres acteurs (OSC, autorités, partenaires techniques et financiers) afin d'éviter les duplications et de maximiser les synergies ?
- Les différentes composantes du programme (cohésion sociale, gouvernance, relèvement socioéconomique, réintégration) sont-elles cohérentes et complémentaires entre elles ?

3. Efficacité

3.1. Progrès vers les outcomes

- Comment ont évolué, depuis la baseline, les niveaux de cohésion sociale, de confiance intercommunautaire, de participation aux actions collectives et de sentiment d'appartenance ?
- Les attitudes envers la diversité (ethnique, sociale) et le partage des ressources se sont-elles améliorées dans les zones d'intervention ?
- Comment ont évolué les perceptions de la capacité des autorités locales à assurer la paix, la justice, la sécurité et la gestion équitable des ressources ?

- Les niveaux de satisfaction vis-à-vis des services (police, justice, mécanismes de résolution des conflits, gestion des ressources naturelles) ont-ils progressé ?
- Les mécanismes de dialogue État–communauté soutenus par RESET sont-ils perçus comme plus accessibles, crédibles et efficaces ?

3.2. Engagement des jeunes

- Dans quelle mesure la participation et l'influence des jeunes dans les processus de gouvernance locale et de prise de décision ont-elles évolué ?
- Les initiatives soutenues par RESET ont-elles renforcé le leadership et la représentation des jeunes, y compris des jeunes femmes ?

3.3. Réintégration et résultats socioéconomiques

- Quel est le niveau d'amélioration des moyens de subsistance des populations à risque et ex-combattants ciblés (revenus, capacité à couvrir les besoins de base, insertion économique durable) ?
- Comment la communauté perçoit-elle aujourd'hui l'acceptation, l'intégration et la contribution des ex-combattants à la stabilité locale ?

3.4. Facteurs explicatifs

- Quels facteurs internes (qualité de mise en œuvre, ciblage, partenariats) et externes (contexte sécuritaire, dynamiques politiques, économiques) expliquent les résultats observés ou leur absence ?

4. Efficience

- Les ressources humaines, matérielles et financières ont-elles été mobilisées et utilisées de manière optimale au regard des résultats atteints à mi-parcours ?
- Les modalités de mise en œuvre (approches communautaires, partenariats locaux, dispositifs d'appui technique) permettent-elles un bon rapport coût–résultat ?
- Existe-t-il des approches alternatives ou ajustements susceptibles d'améliorer l'efficience pour la période restante du programme ?

5. Durabilité

- Quelle est la probabilité que les acquis du programme (structures communautaires, mécanismes de dialogue, systèmes d'alerte, coopératives, réseaux de parajuristes, plateformes jeunesse) soient maintenus après la fin du financement ?
- Dans quelle mesure les autorités locales et les structures communautaires se sont-elles appropriées les mécanismes soutenus par RESET ?
- Les interventions sont-elles institutionnalisées ou intégrées dans les cadres existants (notamment PDDRCS et dispositifs locaux) ?
- Quels facteurs favorisent ou menacent la viabilité à long terme des résultats ?

6. Partenariat et localisation

- Quelle est la qualité de la coordination et des synergies entre Mercy Corps, les partenaires locaux, les autorités et les OSC ?
- Dans quelle mesure le programme favorise-t-il le leadership, le renforcement des capacités et la prise de décision des acteurs locaux (localisation) ?
- Les apprentissages et innovations sont-ils partagés efficacement entre partenaires ?

7. Intégration du genre (GESI) et sensibilité aux conflits

- Dans quelle mesure RESET intègre-t-il les dimensions de genre et d'inclusion sociale dans la conception, la mise en œuvre et le suivi des activités ?
- Les interventions prennent-elles en compte les dynamiques de pouvoir et les risques différenciés liés au genre, à l'âge ou au statut social ?
- L'approche du programme est-elle sensible aux conflits et contribue-t-elle à réduire les tensions plutôt qu'à les exacerber ?
- Les données collectées sont-elles désagrégées et utilisées pour ajuster les interventions en faveur des groupes les plus vulnérables ?

8. Apprentissage, redevabilité et gestion adaptative

- Dans quelle mesure les dispositifs de suivi (enquêtes ménages, KIIs/FGDs, VIT, SAPRA, monitoring régulier) sont-ils utilisés pour éclairer les décisions et adapter les activités ?
- Les communautés disposent-elles de mécanismes accessibles pour exprimer leurs retours, plaintes et suggestions ?
- Comment les leçons apprises à mi-parcours sont-elles intégrées dans la planification de la troisième année ?

5. LIVRABLES, CALENDRIER ET DURÉE

L'évaluation est prévue entre mars et avril 2026 et devrait s'étendre sur environ 25 jours. Le calendrier détaillé sera discuté et convenu avec le/la consultant(e) ou le cabinet retenu, mais il est envisagé de structurer le travail autour des dates clés et des livrables suivants :

Livrables attendus :

1. **Note de cadrage / Inception Report** (méthodologie détaillée, échantillonnage, outils, calendrier, analyse de risques)
2. **Outils de collecte** (questionnaires ménages FR + traductions locales si besoin ; guides KIIs/FGDs ; checklists supervision)
3. **Bases de données nettoyées** (quantitatives/qualitatives, dictionnaires de variables/guide de codage)
4. **Rapport provisoire (draft)**
5. **Présentation de restitution (PPT)**
6. **Rapport final** (intégrant les commentaires)

Langue : Français et anglais en format Word.

Calendrier indicatif (à ajuster le cas échéant) :

Livrable / Étape	Date indicative
Publication TdR & réception des offres	27 février – 5 mars 2026
Recrutement et contractualisation	6 – 12 mars 2026
Inception Report (méthodo/outils/plan)	15 mars 2026
Formation enquêteurs & pilote	16 – 18 mars 2026
Collecte de données terrain	19 – 25 mars 2026
Nettoyage & analyses	26 – 29 mars 2026
Draft rapport midline	30 mars 2026
Restitution (présentation)	1 avril 2026

Rapport final	4 avril 2026
----------------------	--------------

Le/la consultant(e) travaillera sous la supervision de l'équipe de suivi et évaluation du programme RESET avec la coordination de l'équipe PQEL de Mercy Corps. Deux projets de rapport sera soumis pour revue conformément au calendrier validé dans le plan de travail. Un rapport annuel basé sur les données quantitatives et un rapport de l'évaluation à mi-parcours basée sur les données qualitatives. L'équipe RESET (Mercy Corps et partenaires concernés) formulera des commentaires consolidés dans les délais convenus.

Le/la consultant(e) sera tenu(e) d'intégrer l'ensemble des observations pertinentes et de soumettre une version finale révisée du rapport. La validation finale sera conditionnée à la prise en compte satisfaisante des commentaires formulés.

Les rapport finaux (Rapport d'évaluation annuel et rapport à mi-parcours) seront produit en français et en anglais, au format Word. Le corps principal des rapports ne devra pas excéder 30 pages, hors annexes. Il devra présenter une analyse rigoureuse, structurée et fondée sur des données probantes.

Le rapport devra obligatoirement inclure les sections suivantes :

1. Résumé exécutif présentant de manière synthétique les principaux constats, conclusions et recommandations prioritaires ;
2. Table des matières ;
3. Liste des acronymes ;
4. Introduction ;
5. Contexte du programme RESET, incluant la justification, la théorie du changement, les zones d'intervention, les groupes cibles et les principales composantes ;
6. Objectifs, portée et questions d'évaluation à mi-parcours ;
7. Méthodologie détaillée (approche évaluative, méthodes de collecte et d'analyse des données, stratégie d'échantillonnage, outils utilisés, considérations éthiques et limites de l'évaluation) ;
8. Présentation des résultats et analyse structurée selon les critères d'évaluation retenus (pertinence, cohérence, efficacité, efficience, durabilité, partenariat/localisation, intégration du genre et sensibilité aux conflits), avec référence explicite aux indicateurs du cadre logique ;
9. Mise à jour du cadre logique et matrice de suivi des indicateurs, incluant l'état d'avancement à mi-parcours et la comparaison baseline–midline lorsque applicable ;
10. Analyse des risques, vulnérabilités et facteurs contextuels susceptibles d'influencer la période restante de mise en œuvre, assortie de propositions de mesures d'atténuation ;
11. Analyse des opportunités stratégiques permettant de renforcer l'impact, la durabilité et l'appropriation locale des acquis ;
12. Conclusions générales ;
13. Recommandations stratégiques et opérationnelles, hiérarchisées, réalistes et orientées vers la gestion adaptative pour la phase restante du programme.

Annexes obligatoires

Les annexes devront inclure, au minimum :

- Les Termes de Référence de l'évaluation ;
- Le calendrier détaillé des consultations et missions de terrain ;
- L'ensemble des outils de collecte des données (questionnaires, guides d'entretiens individuels, guides de discussions de groupe, grilles d'observation, etc.) ;
- La liste des documents consultés ;
- Le cadre logique actualisé du programme RESET ;
- Tout tableau analytique ou documentation complémentaire jugée pertinente.

Les rapports finaux devront respecter les standards professionnels d'une évaluation indépendante, notamment en matière de clarté analytique, de triangulation des données, de neutralité et de formulation de recommandations opérationnelles fondées sur des preuves.

6. MÉTHODOLOGIE

La méthodologie de l'évaluation sera proposée par le/la consultant(e) dans son offre technique et devra être adaptée au contexte fragile et sensible aux conflits dans l'Est de la RDC. Elle intégrera de manière transversale les dimensions de genre, d'inclusion sociale, de participation, et la sensibilité au conflit. L'approche retenue combinerait méthodes quantitatives et qualitatives afin de répondre de manière complète aux questions d'évaluation et de permettre une triangulation rigoureuse des données. L'évaluation s'appuiera sur les données de référence (baseline) ainsi que sur les données de suivi collectées au cours des deux premières années du programme. La méthodologie et les outils de collecte seront soumis pour validation au consortium RESET avant le début de la mission sur le terrain.

6.1. Phase préparatoire

Au cours de la phase préparatoire, le/la consultant(e) procédera à une revue documentaire complète, incluant le document de projet, le cadre logique et les rapports de monitoring et d'études thématiques. Une analyse actualisée du contexte sécuritaire, institutionnel et communautaire sera réalisée pour chaque zone (Irumu et Beni). Cette étape permettra de finaliser le plan de travail, les outils de collecte et la liste des parties prenantes à consulter, en garantissant une participation équilibrée des femmes, des jeunes et des groupes vulnérables. Le/la consultant(e) coordonnera également la planification des entretiens et visites de terrain avec le soutien de l'équipe MEL de Mercy Corps.

6.2. Collecte des données sur le terrain

La collecte des données sera conduite dans les zones d'intervention de RESET (Irumu et Beni), sous réserve des conditions sécuritaires et après validation de l'analyse des risques.

Avec l'appui logistique de l'équipe RESET, le/la consultant(e) devra :

- Former les collecteurs/trices de données, en mettant l'accent sur l'éthique, la confidentialité, la sensibilité au genre et au conflit. Les collecteurs des données seront sélectionnés dans la base des données de Mercy Corps.
- Tester les outils de collecte à travers une phase pilote afin d'en assurer la pertinence et la clarté ;
- Conduire les enquêtes quantitatives et les consultations qualitatives (entretiens individuels, groupes de discussion, observations) ;
- Veiller à la participation inclusive des femmes, des jeunes y compris les jeunes à risques, des ex-combattants et des groupes vulnérables.

Une attention particulière sera portée à la sécurité des participants, au consentement éclairé et à la gestion confidentielle des données.

6.3. Analyse et traitement des données

Le/la consultant(e) sera responsable de l'encodage, du traitement et de l'analyse de l'ensemble des données collectées. Pour le rapport annuel, l'analyse se concentrera sur la synthèse des données de suivi et l'évaluation des résultats obtenus au cours de l'année écoulée. Pour le rapport à mi-parcours, l'analyse inclura une comparaison baseline-midline des indicateurs clés, permettant d'apprécier les progrès vers les outcomes du programme, notamment la cohésion sociale, l'engagement des jeunes, la réintégration socioéconomique et la confiance dans les autorités. Dans les deux cas, les données quantitatives et qualitatives seront systématiquement triangulées afin de renforcer la robustesse des conclusions. Les éventuelles divergences entre sources seront examinées et des hypothèses explicatives seront proposées. Toutes les bases de données seront documentées et partagées avec le consortium conformément aux standards professionnels.

6.4. Restitution des résultats préliminaires

Après la soumission des projets de rapports provisoires, le/la consultant(e) préparera des présentations synthétiques des constats et recommandations préliminaires pour chacune des rapports. Ces présentations seront partagées lors d'ateliers de restitution technique avec l'équipe du programme et les principales parties prenantes. Cette étape permettra d'intégrer les observations, clarifications et commentaires pertinents et de renforcer l'appropriation des résultats par le consortium, tout en garantissant l'indépendance et l'objectivité de l'analyse.

6.5. Élaboration du rapport final

Le/la consultant(e) produira deux rapport finaux (un rapport annuel de performance et un rapport à mi-parcours) qui seront examinés par le consortium et les partenaires concernés. Les commentaires consolidés seront intégrés dans deux rapports finaux distincts : le rapport annuel de performance et le rapport à mi-parcours. Chaque rapport devra être clair, analytique et concis (maximum 30 pages hors annexes), présentant les données quantitatives et qualitatives pour chaque indicateur et proposant des recommandations hiérarchisées et opérationnelles. La validation finale des deux rapports se fera par écrit par Mercy Corps.

6.6. Capitalisation, apprentissage et ajustement stratégique

L'évaluation à mi-parcours constitue un moment clés d'apprentissage pour le programme RESET. Après validation des rapports finaux, le consortium organisera des sessions de débriefing avec le bailleur et des ateliers internes pour partager les résultats, identifier les ajustements nécessaires et adapter les stratégies à l'échelle nationale et régionale. Des restitutions communautaires seront également organisées afin d'assurer la redevabilité et de capitaliser les leçons apprises auprès des bénéficiaires pour l'amélioration continue des interventions.

7. SOUTIEN ET RESSOURCES FOURNIS PAR RESET

Pour la bonne conduite de l'évaluation, Mercy Corps RESET mettra à disposition les ressources humaines, logistiques et organisationnelles nécessaires.

Le/la consultant(e) ou cabinet recruté sera chargé(e) de conduire l'évaluation et pourra constituer une équipe de travail adaptée aux contextes des zones d'intervention. Cette équipe pourra inclure des collecteurs de données, superviseurs et autres agents de terrain. Les collecteurs de données seront sélectionnés dans la base de données de Mercy Corps dans les deux zones d'interventions. Mercy Corps veillera à ce que les collecteurs soient recrutés localement, maîtrisent les langues locales et disposent des compétences nécessaires pour assurer la qualité et la fiabilité des données. Le/la consultant(e) travaillera en coordination avec le département MEAL de Mercy Corps pour le recrutement, la formation et la supervision de l'équipe de terrain, ainsi que pour l'organisation des déplacements.

En plus, Mercy Corps fournira les véhicules, les coûts d'hébergement, les per diem et l'appui logistique nécessaire pour l'équipe de supervision et le/la consultant(e). Le/la consultant(e) sera également assisté(e) pour entrer en contact avec les participants au programme RESET, y compris les autorités locales, les structures communautaires et les partenaires institutionnels.

Le budget détaillé, couvrant toutes les dépenses liées à l'évaluation (honoraires du/de la consultant(e), transport, frais de terrain, communication et rapportage), sera proposé par le/la consultant(e) et validé au préalable par Mercy Corps. Toutes les dépenses des collecteurs des données (honoraires journaliers, transport, etc) seront gérées directement par Mercy Corps. Le consultant devra mentionner ces rubriques dans son budget mais sans coût.

8. ÉTHIQUE ET PROTECTION DES DONNÉES

L'évaluation respectera strictement les principes éthiques de Mercy Corps et le Règlement Général sur la Protection des Données (GDPR). Le consentement éclairé sera obtenu avant chaque entretien, et l'anonymat des répondants sera garanti. Les notes des entretiens et discussions de groupe seront codées, et seules ces références seront utilisées dans les rapports. Les dates et lieux des entretiens pourront être mentionnés dans les annexes, mais les noms des participants ne seront pas utilisés. Les données brutes anonymisées seront conservées sur des plateformes sécurisées et la correspondance entre données et noms restera confidentielle dans les dossiers personnels de l'évaluateur.

Le/la consultant(e) expliquera aux participants le processus de protection des données et s'assurera qu'ils comprennent et acceptent le protocole avant chaque entretien. Pour les sujets sensibles, des mesures spécifiques pourront être prises, telles que ne pas enregistrer ou citer les réponses.

Le/la consultant(e) s'engage à ne pas divulguer d'informations confidentielles pendant ou après la mission sans consentement écrit de Mercy Corps. Tous les documents et matériaux produits dans le cadre de l'évaluation (rapports, bases de données, analyses) deviendront la propriété de Mercy Corps.

9. PROFIL ET QUALIFICATIONS DU/DE LA CONSULTANT(E)

Le/la consultant(e) ou le cabinet sélectionné devra démontrer une expertise avérée en évaluation de programmes de stabilisation, de cohésion sociale, de gouvernance locale et/ou de réintégration socioéconomique dans des contextes fragiles et affectés par les conflits.

Les qualifications et compétences requises sont les suivantes :

Formation et expérience du consultât principal

- Diplôme universitaire de niveau Master (ou équivalent) en sciences sociales, développement international, sciences politiques, économie, gestion de projets, études de paix et conflits ou domaine connexe ;
- Au moins 7 années d'expérience professionnelle pertinente dans la conduite d'évaluations de projets ou programmes financés par des bailleurs internationaux ;
- Expérience confirmée dans l'application des critères OCDE (pertinence, cohérence, efficacité, efficience, durabilité) et des approches d'évaluation axées sur les résultats.

Expertise technique spécifique

- Expérience démontrée dans l'évaluation de programmes liés à la cohésion sociale, la gouvernance, la stabilisation, la réintégration d'ex-combattants ou le relèvement socioéconomique ;
- Solide maîtrise des méthodes mixtes (quantitatives et qualitatives), incluant la conception d'outils de collecte, l'échantillonnage, l'analyse statistique et la triangulation des données ;
- Capacité à analyser des indicateurs de cadre logique et à comparer des données baseline–midline ;
- Expérience dans l'intégration des dimensions genre et inclusion sociale (GESI) ainsi que dans l'analyse sensible aux conflits (Do No Harm).

Compétences analytiques et rédactionnelles

- Excellente capacité d'analyse critique et de synthèse ;
- Aptitude à formuler des conclusions et recommandations stratégiques, claires, hiérarchisées et opérationnelles ;
- Expérience dans la production de rapports d'évaluation de haute qualité répondant aux standards internationaux.

Connaissance du contexte

- Bonne connaissance du contexte de l'Est de la RDC particulière de la province du Nord Kivu et de l'Ituri et des dynamiques sécuritaires, institutionnelles et communautaires locales ;
- Expérience préalable de travail en RDC est fortement souhaitée.

Langues

- Excellente maîtrise du français (écrit et oral) ;
- Bonne capacité rédactionnelle en anglais souhaitée.

10. CARACTERISTIQUE ADEQUAT DE LA CONCEPTION PROPOSEE

La proposition soumise à Mercy Corps par le consultant ou cabinet seront évaluées sur la base des critères ci-dessous :

1) Compréhension des termes de référence : 5%
2) Méthodologie proposée pour la conduite de l'étude y compris une ébauche du questionnaire et guide d'entretien : 30%
3) Le calendrier clair et réaliste : 5%
4) Expérience dans la conduite des évaluations à mi-parcours ou équivalent : 20%
5) CV du consultant principal avec un diplôme de Master et une expérience d'au moins 5 ans dans la conduite des évaluations : 10%
6) Expérience dans la zone d'étude : 10% - Offre financière : 20% (score= (prix le plus bas/Prix du soumissionnaire) x100)

11. SOUMISSION DES OFFRES

Les candidat(e)s intéressé(e)s devront soumettre :

- Une lettre de manifestation d'intérêt précisant la motivation et l'expérience pertinente du/de la candidat(e)
- Une proposition technique détaillant la méthodologie envisagée pour l'évaluation, les approches quantitatives et qualitatives, et la manière dont les dimensions de genre, inclusion sociale, jeunesse et sensibilité aux conflits seront intégrées ;
- Une proposition financière détaillée, indiquant le nombre de jours et le taux journalier des consultant(e)s proposé(e)s pour les deux rapports à produire (rapport annuel et rapport mi-parcours).
- Un CV actualisé du consultant principal et les membres clés de l'équipe (le cas échéant) ;
- Au moins deux rapports d'évaluation mi-parcours ou équivalents, issus de projets antérieurs comparables en termes de thématique, contexte ou portée.
- Les coordonnées de références professionnelles.

Pour le cabinet, les candidat(e)s intéressé(e)s sont invité(e)s à soumettre à Mercy Corps un dossier complet comprenant :

1. Une lettre de manifestation d'intérêt précisant la motivation et l'expérience pertinente du/de la candidat(e) ou du cabinet.
2. Au moins deux rapports d'évaluation mi-parcours ou équivalents, issus de projets antérieurs comparables en termes de thématique, contexte ou portée.
3. Une proposition technique détaillant la méthodologie envisagée pour l'évaluation, les approches quantitatives et qualitatives, et la manière dont les dimensions de genre, inclusion sociale, jeunesse et sensibilité aux conflits seront intégrées ;
4. Une proposition financière détaillée, indiquant le nombre de jours et le taux journalier des consultant(e)s proposé(e)s pour les deux rapports à produire (rapport annuel et rapport mi-parcours).

5. Les documents officiels d'autorisation permettant de travailler légalement en RDC,
6. Les CV à jour et véridiques des consultant(e)s proposés pour cette évaluation, mettant en évidence leur expérience dans des évaluations de programmes similaires.
7. Trois références professionnelles de clients ou organisations pour lesquelles le/la consultant(e) ou le cabinet a récemment réalisé des évaluations pertinentes et comparables.

Le consultant rendra compte à

Directeur de l'apprentissage et de l'analyse du programme RESET.

Le consultant travaillera en étroite collaboration avec :

Le directeur du programme RESET et son adjoint, tous les gestionnaires/responsables suivi-évaluation des partenaires, gestionnaires/responsables des composantes techniques, gestionnaire de la PaQ, directeur de la qualité des programme-PaQ (et autres équipes au niveau de la mission), département des finances et des opérations.

Pour toute précision concernant cette mission, veuillez écrire à l'adresse électronique ci-dessus :

drc-tender-questions@mercy Corps.org

PIECE JOINTE : - MODELE DE FORMULAIRE D'INFORMATIONS DU FOURNISSEUR (à remplir seulement par ceux qui n'ont jamais signé un contrat avec Mercy Corps)

Les informations fournies seront utilisées pour évaluer l'entreprise avant d'établir un contrat avec Mercy Corps.

Veuillez compléter tous les champs.

Informations concernant le fournisseur

Nom de l'entreprise	
Tout autre nom utilisé par l'entreprise (acronyme, abréviation, pseudonyme)	
Noms précédents de l'entreprise	
Adresse	
Site Web	
Numéros de téléphone/fax	Téléphone : Fax :
Contact principal	Nom : Numéro de téléphone : Adresse mail :
Nombre d'employés	
Nombre d'emplacements	
Valeur Moyenne du stock disponible (USD)	
Entreprise publique (oui/non)	
Nom(s) au conseil d'administration	
Nom(s) du (des) propriétaire(s) de l'entreprise	
Entreprises parentes, le cas échéant	
Filiales ou entreprises affiliées, le cas échéant	

Informations financières

Nom et adresse de la banque	
Nom sous lequel l'entreprise est enregistrée à la banque	
Coordonnées bancaires : Nom de la banque ; Direction générale de la Banque ; Swift Code; Code Branch; compte bancaire.	
Modalités de paiement	Paiement par : <u>Chèque</u> Oui Non <u>Virement bancaire</u> Oui Non
Spécifier les modalités de paiement standard Net dans les 30 jours Ouvrés	

Informations sur le produit/service

Gamme de produits/services offerts	
Base pour la tarification (Catalogue, liste, etc.)	

Références

Nom du client :	<u>Nom, téléphone et adresse mail du contact :</u>
Nom du client :	<u>Nom, téléphone et adresse mail du contact :</u>
Nom du client :	<u>Nom, téléphone et adresse mail du contact :</u>